

PIIOMED



**PARCOURS INDIVIDUEL D'INFORMATION,
D'ORIENTATION ET DE DÉCOUVERTE
DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL**

ÉLÈVES DE LA 6^e
À LA TERMINALE



PARTENAIRES



ACTIONS



OBJECTIFS



**MEILLEURE
INSERTION
PROFESSIONNELLE**

Un contexte national.....

- Loi de refondation de l'école
- Redressement économique

... pour une ambition

**L'investissement éducatif pour le redressement
productif, l'emploi et la compétitivité**

Un constat

- **A la sortie du système éducatif:**

	TAUX DE CHÔMAGE %
Non diplômé	41
CAP-BEP ou autre diplôme de niveau équivalent	24
BAC et autre diplôme de niveau équivalent	13

Source Céreq :
interrogation 2010 de la génération 2007

- **Chaque année, 140 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification.**

L'orientation en question

- **Chaque année, 140 000 jeunes sortent du système scolaire sans diplôme ni qualification.**
- **Principale raison: l'orientation subie**
- L'orientation scolaire conduit trop souvent les jeunes sur des trajectoires de reproduction sociale.
- Visions parcellaires, préjugés et de stéréotypes sexués sur les métiers et l'entreprise.
- Des sources d'information de qualité existent mais les jeunes ne savent pas tous, pour autant, les utiliser.

LE CNEE, UNE INSTANCE DE DIALOGUE ET DE PROSPECTIVE POUR MIEUX ARTICULER LES ENJEUX ÉDUCATIFS ET LES ENJEUX ÉCONOMIQUES



26 membres :

- Cinq chefs d'entreprise
- Cinq représentants des employeurs
- Cinq représentants des salariés
- Cinq représentants d'enseignants
- Quatre directeurs d'administration centrales
- Deux présidents de conseil régional

AXE 1



Mieux prendre en compte les besoins de l'économie dans l'offre de formation professionnelle initiale

- Adapter les diplômes aux métiers émergents et aux compétences d'avenir
- Renforcer la collaboration entre acteurs régionaux pour élaborer la carte régionale des formations professionnelles initiales et continues
- Gagner en réactivité pour moderniser les formations et les adapter aux évolutions technologiques
- Développer des campus, des métiers et des qualifications adossés à des filières économiques en développement

AXE 2



Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes

- Installer, pour tous les élèves du secondaire, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel, etc.
- Contribuer à la mise en place du service public territorial de l'orientation
- Accompagner les jeunes dans leur parcours d'accès à l'emploi
- Développer des formations en alternance de qualité (baccalauréat professionnel, d'apprentissage, etc.)
- Proposer à tout élève sorti sans qualification une formation, notamment dans les filières qui ont des besoins de recrutement

INVESTISSEMENT ÉDUCATIF, REDRESSEMENT PRODUCTIF, EMPLOI, COMPÉTITIVITÉ

AXE 3



Ouvrir davantage l'école au monde économique

- S'appuyer sur le CNEE pour instaurer un dialogue permanent entre le monde éducatif et le monde économique
- Renforcer et structurer les partenariats avec le monde professionnel

AXE 4



Mieux préparer l'intégration dans la vie sociale et professionnelle

- Renforcer les compétences numériques, les compétences en sciences et la maîtrise des langues vivantes
- Améliorer chez tous les élèves la connaissance des entreprises et des enjeux du monde économique
- Développer la compétence à s'orienter
- Développer l'esprit d'entreprendre

LOI n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

Article L331-7 [En savoir plus sur cet article...](#)

Modifié par [LOI n°2013-595 du 8 juillet 2013 - art. 47](#)

L'orientation et les formations proposées aux élèves tiennent compte du développement de leurs aspirations et de leurs aptitudes et des perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire. Elles favorisent la représentation équilibrée entre les femmes et les hommes parmi les filières de formation.

Afin d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle et d'éclairer ses choix d'orientation, un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel est proposé à chaque élève, aux différentes étapes de sa scolarité du second degré.

Il est défini, sous la responsabilité du chef d'établissement et avec l'élève, ses parents ou son responsable légal, par les conseillers d'orientation-psychologues, les enseignants et les autres professionnels compétents. Les administrations concernées, les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les entreprises et les associations contribuent à la mise en œuvre de ce parcours.

Du PDMF au PIIODMEP

- **La loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 prévoit, pour chaque élève,** la mise en place « d'un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel » qui se construit progressivement **dès la classe de 6ème, tout au long des années du collège puis du lycée ou du lycée professionnel.**
- le PIIODMEP va succéder au PDMF (« Parcours de découverte des métiers et des formations »), généralisé depuis la rentrée 2009 à tous les élèves, de la 5ème jusqu'à la terminale.

Préparation de la rentrée scolaire 2014

- « Il s'agit donc d'engager une nouvelle dynamique pour **renforcer la compétence à s'orienter, développer une culture économique et l'esprit d'entreprendre.**
- Pour cela, le référentiel du nouveau parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel sera proposé par le CSP à l'été 2014. »

Circulaire n° 2014-068 du 20-5-2014

PARCOURS INDIVIDUEL D'INFORMATION, D'ORIENTATION ET DE DÉCOUVERTE DU MONDE ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNEL

La loi pour la refondation de l'École du 8 juillet 2013 prévoit, pour chaque élève, la mise en place d'un parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel. Ce parcours se construira progressivement tout au long des années du collège, puis du lycée dans ses différentes filières. La mise en œuvre de ce nouveau parcours (contenus, horaires, organisation, outils, progression d'un niveau à l'autre...) sera défini précisément durant l'année scolaire 2013-2014 en lien avec les travaux du Conseil supérieur des programmes qui a été saisi sur son contenu pédagogique en lien avec le CNEE et les différents partenaires, pour mettre en place les actions qui viendront nourrir le parcours.

ÉLÈVES
DE LA 6^e
À LA
TERMINALE



PARTENAIRES

INTERNES

- Enseignants, proviseurs, conseillers d'orientation-psychologues, chefs de travaux, etc.
- Chargés de mission école-entreprise
- Conseillers de l'enseignement technologique
- ONISEP

EXTERNES

- Branches professionnelles entreprises
- Fédérations
- Associations
- Syndicats
- Fondations
- Groupements d'employeurs
- Unions, confédérations
- Régions et départements

ACTIONS

- Information sur le monde économique (les entreprises, les acteurs publics, les acteurs associatifs, etc.) sur le marché de l'emploi, etc.
- Découverte de métiers et de secteurs professionnels et sur les parcours scolaires associés
- Construction de son orientation scolaire et de son projet professionnel
- Semaine école-entreprise, semaine de l'industrie, etc.
- Découvertes d'univers professionnels : stages en entreprise ou dans d'autres organisations (associations, administrations, etc.), classes en entreprise, visite d'entreprises et de sites de production, etc.
- Accueil et témoignage d'acteurs économiques et professionnels (entrepreneurs, salariés, travailleurs indépendants, associatifs, etc.)
- Mobilités à l'étranger
- Développement de ressources pédagogiques et formation des personnels de l'éducation nationale
- Activités pédagogiques périscolaires : visite de salons, création de mini-entreprises, concours de jeunes inventeurs, etc.

OBJECTIFS

- Aider chaque élève à se doter d'une compétence à s'orienter, pour choisir en connaissance de cause un parcours de formation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle
- Développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre chez tous les élèves
- Découvrir le monde économique et professionnel
- Découvrir les entreprises et les différents métiers
- Découvrir le marché de l'emploi
- Construire progressivement un (ou plusieurs) projet(s) de parcours de formation et professionnel(s)

MEILLEURE
ORIENTATION
SCOLAIRE

RÉUSSITE ÉDUCATIVE
DE TOUS ET MOBILITÉ
SOCIALE

MEILLEURE
INSERTION
PROFESSIONNELLE

ESPRIT
D'INITIATIVE ET
D'ENTREPRENDRE

INNOVATION
ET COMPÉTITIVITÉ

Le PIIODMEP, pour quoi faire ?

- **Aider chaque élève à se doter d'une compétence à s'orienter**, pour choisir en connaissance de cause un parcours de formation, de réussite scolaire et d'insertion professionnelle
- **Développer l'esprit d'initiative et la compétence à entreprendre**
- **Découvrir le monde économique et professionnel**
- **Découvrir les entreprises et les différents métiers**
- **Découvrir le marché de l'emploi**
- **Construire progressivement un (ou plusieurs) projet(s) de parcours de formation et professionnel(s)**

Comment définir « la compétence à s'orienter »?

C'est « la capacité à recueillir, analyser, synthétiser et organiser les informations sur les formations et les métiers mais aussi comme la capacité à se connaître soi-même pour prendre de bonnes décisions afin d'aborder les transitions inhérentes à tout parcours individuel et professionnel. (décembre 2013)»

Réseau européen ELGPN
(European Lifelong Guidance Policy Network)

Comment définir « la compétence à s'orienter »?

Un ensemble de savoirs, de savoirs faire et de savoirs être qui se développent dans le cadre:

- d'apprentissages disciplinaires
 - d'actions spécifiques en orientation
 - d'expériences extrascolaires
-
- Cet ensemble se développe grâce à une diversité d'expériences qui devront être clairement identifiées par les élèves eux-mêmes pour être exploités dans la construction de leur parcours de formation.

Dans le cadre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations, trois dimensions inséparables développent déjà cette compétence à s'orienter :

- La découverte des métiers
- La découverte des formations
- Savoir s'auto-évaluer et se connaître

Le PIIODMEP, les actions possibles dans notre enseignement

- **Information sur le monde économique** (les entreprises, les acteurs publics, les acteurs associatifs, etc.), sur le marché de l'emploi, etc.
- **Découverte de métiers et de secteurs** professionnels et sur les parcours scolaires associés
- **Accueil et témoignage** d'acteurs économiques et professionnels
- **Activités pédagogiques périscolaires** : visite de salons, création de mini entreprises..
- **Participation aux projets** menés par l'établissement.

Dans notre académie



DOSSIER
de

RENTRÉE

2014



L'orientation (p9)

- « Il nous faut privilégier une démarche ouvrant sur les métiers d'abord, sous toutes leurs formes, puis, dans un deuxième temps sur les formations et leurs diverses modalités et non pas l'inverse. »
- Mettre en place une découverte continue et progressive qui permet:
 - d'enrichir la perception des métiers, souvent très pauvre
 - de corriger les idées fausses qui s'installent très tôt sur les secteurs d'activité
 - de se tourner vers les métiers du futur
 - de lutter contre les clichés liés à l'orientation sexuée.

Comment faire?

- **En donnant au travail sur l'orientation un contenu plus structuré.**
 - Construction d'un PIIODMEP dans projet d'établissement
 - Utilisation de Folios (ENT)
 - Partenariat établi avec les milieux professionnels comités locaux Ecole-Entreprise (CLEE)

- **En donnant de la visibilité aux métiers**

Campus des métiers et des qualifications mettant en réseau nos lycées et lycées professionnels avec l'enseignement supérieur

- **En clarifiant la vocation de chaque voie du lycée:**

Un propos clair sera tenu aux élèves et à leurs parents sur la vocation première de la voie professionnelle, l'insertion professionnelle, celle de la voie technologique, la poursuite d'études au minimum à Bac +2, et celle de la voie générale, l'atteinte d'un diplôme situé au moins à Bac +3.

LE WEBCLASSEUR-ORIENTATION, SUPPORT NUMERIQUE



Le webclasseur orientation est un espace numérique de travail en ligne, développé par l'Onisep pour;

- Les équipes éducatives (enseignants, professeurs documentalistes, COP, chefs d'établissement...)
- Les élèves
- Les parents.

Propositions de thèmes de travail en attendant les documents de cadrage et les programmes du CSP

- Comment intégrer d'une manière efficace la découverte de métiers et des formations dans notre enseignement ?
- Comment travailler les compétences d'autoévaluation et de connaissance de soi?
- Comment accompagner les élèves?

...Avec l'idée de promouvoir la voie scientifique post-bac

Des outils

- Site onisep
- Tous ceux du PDMF
 - Progressions par classe (voir Folios)
 - <http://www.onisep.fr/Espace-pedagogique/LEGT/Orientation-au-lycee/Parcours-de-decouverte-des-metiers-et-des-formations/Toutes-nos-publications-pour-le-PDMF>
- <http://mavoiescientifique.onisep.fr/>
- Travaux d'autres académies